



Le maintien en hospitalisation

Par **Ab France**, le **17/12/2023** à **23:13**

BONJOUR

Voilà ma femme était hospitalisée sous contrainte après plusieurs tentatives de suicide. Le médecin a-t-il le pouvoir de la faire sortir et je moi le pouvoir de m'y opposer. Merci

Par **youris**, le **18/12/2023** à **10:45**

bonjour,

c'est le médecin qui décide de la sortie du malade,

selon les circonstances de l'admission sous contrainte du malade, il faut une décision du préfet ou du juge de la liberté et de la détention.

vous ne pouvez pas vous y opposer.

salutations